

## Le programme de formation-action

---

*Depuis trois décennies, la citoyenneté s'est imposée comme un référentiel des politiques publiques de jeunesse. Et de manière récurrente, nombre de politiques établissent des passerelles, quand elles ne tirent pas un trait d'égalité, entre éducation à la citoyenneté et prévention de la délinquance.*<sup>1</sup>

Afin de partir d'une définition de la citoyenneté non plus focalisée sur les seules questions de sécurité mais sur la place des citoyens, de leur participation aux débats sur les choix de société, et de leur pouvoir de décision sur la chose publique, l'ENCit a conçu un cycle de formation expérimental qui doit replacer le public jeune et son désir de participation au cœur des processus d'accompagnement social et professionnel. Car pour un jeune, se sentir citoyen, c'est être capable de développer des projets et pouvoir inscrire son parcours dans un environnement qui le soutient. C'est gagner en confiance, c'est se sentir plus à l'aise dans son environnement, se projeter, c'est sentir que l'on peut agir sur son parcours et dans la société. Travailler ces questions, aider aux prises de conscience, c'est la plupart du temps gagner en qualité d'échanges et de partenariat. C'est développer une responsabilité partagée, donner du sens à son action et retrouver celui du bien commun.

Pour expérimenter des pratiques d'accompagnement qui favorisent l'adhésion des publics jeunes à des parcours d'insertion socio-professionnelle grâce - notamment - au développement d'une citoyenneté active, le CRPVE vous propose de participer au cycle de formation-action conçu et animé par l'ENCit, dont voici le programme détaillé au fil de 5 journées thématiques (+ une journée de restitution).

L'ensemble des journées sera très concrètement travaillé à partir d'un outil créé par l'ENCit, afin mettre en œuvre sur le terrain et dans son quotidien professionnel de nouvelles postures « d'accompagnement à la citoyenneté ».

---

<sup>1</sup> Bernard Bier, *jeunesse et enjeux de citoyenneté*, INJEP,

## Journée 1 - 11 décembre 2018

### Citoyenneté et accès à l'autonomie des publics jeunes en insertion : de quoi parle-t-on ?

- Comment identifier les espaces temps qui sont des occasions d'accompagnement des jeunes à la citoyenneté ?
- Comment la posture du professionnel favorise-t-elle (ou pas) une autonomie, un sentiment de responsabilité pour soi et à l'égard des autres ?
- En quoi l'inscription de la citoyenneté active au cœur des pratiques d'accompagnements permet-elle de dépasser les paradoxes qui affectent les usagers du travail social comme les professionnels qui le servent ?

**Cette première journée thématique** propose dans un premier temps de **questionner notre vocabulaire** pour distinguer nettement citoyenneté, civisme et civilité. L'identification **de la citoyenneté comme base de toute insertion** permettra de :

- **prendre conscience des pratiques** déjà en œuvre,
- **formaliser les piliers de l'accompagnement** à la citoyenneté.

Les temps d'échanges et de production du groupe centreront le travail sur les **modalités concrètes de mise en œuvre de nouvelles pratiques** d'accompagnement des publics jeunes à la citoyenneté.

### Objectifs

- Clarifier le sens de la citoyenneté et ses notions connexes
- Favoriser la mise en regard de la construction du parcours d'insertion et l'apprentissage de la citoyenneté
- Analyser sa pratique et identifier ses marges de progression pour mieux adapter ses pratiques professionnelles
- Acquérir des outils innovants dans le cadre de sa pratique professionnelle

## Journée 2 - 22 janvier 2019

### Comment l'approche par la loi favorise-t-elle l'enjeu de la participation à la vie de la cité pour les jeunes en insertion ?

L'éducation à la citoyenneté et la connaissance de la loi se situent à la base de ce qui constitue la vie en société, et comme idéal démocratique. Pourtant, si « nul n'est censé ignorer la loi » qui la connaît véritablement ? Pour Jean-Pierre Rosenczveig - président du tribunal pour enfants de Bobigny - la méconnaissance des jeunes de leurs droits et devoirs et de la loi n'est pas sans rappeler celle des adultes qui les entourent. En effet, non seulement les adultes sont bien souvent ignorants des règles juridiques qui régissent la vie de la Cité, mais ils ne sont jamais d'accord entre eux lorsqu'il s'agit de justifier ou d'expliquer les règles instituées. Il semble donc parfois paradoxal de parler de « rappel à la loi » ou de sensibilisation à la loi à destination des jeunes, alors même que cette loi est loin d'être toujours maîtrisée par les adultes. Dépasser ce paradoxe implique de saisir le sens de ce que la loi promet pour le fonctionnement d'une organisation sociale.

#### Dans cette perspective, la journée de formation :

- interrogera **la nature des relations entre la loi et la société**
- mettra en partage une **approche renouvelée de l'accompagnement des publics jeunes** dans leur perception de la justice et du droit.

#### Objectifs

- Comprendre les fondements de la loi et saisir le sens de ce qu'elle promet pour le fonctionnement d'une organisation sociale
- Questionner le sens des règles, distinguer ce qui relève de la morale et ce qui relève de la loi
- Expérimenter le jeu de la loi et identifier son usage dans l'accompagnement des publics
- Identifier les occasions de parler de la loi dans le cadre de sa pratique professionnelle

## Journée 3 - 12 Mars 2019

### Stéréotypes et discriminations : comment vivre avec nos différences ?

La lutte contre les discriminations est un enjeu démocratique qui se pose de façon particulièrement insistante à l'ensemble des acteur.rice.s de la cohésion sociale, et un véritable défi pour les professionnel.l.es de l'accompagnement des publics jeunes.

Cette lutte nécessite des temps de réflexions collectives et d'apports sur les évolutions politiques, juridiques et méthodologiques du sujet. Mais le champ le plus opérant reste le travail sur les représentations et les attitudes des un.e.s à l'égard des autres. Se représenter les regards de « l'autre » pour mieux en tenir compte, mais sans les intérioriser comme des limites infranchissables est une prise de conscience indispensable pour que les jeunes ne se vivent ni comme victimes ni comme assignés à être inemployables (le rapport annuel 2015 du Défenseur des Droits pointe que 54,3 % des dossiers de réclamation saisis dans le domaine de la lutte contre les discriminations concernent l'emploi).

Enfin, connaître la nature et le nombre d'actions publiques et associatives qui œuvrent contre les discriminations ouvre à des ressources possibles.

#### Cette troisième journée thématique permettra de :

- revenir sur le(s) lien(s) entre **l'histoire des luttes pour l'égalité**, indispensable(s) pour **comprendre les processus discriminatoires** et les enjeux sociétaux de la lutte contre les discriminations.

Le travail de groupe visera à :

- **recenser et mutualiser les postures** permettant de **sensibiliser les jeunes** à la lutte contre les discriminations,
- questionner leurs représentations, **développer leur esprit critique** et **lutter contre les stéréotypes**.

#### Objectifs :

- Comprendre les mécanismes de la discrimination
- Identifier les leviers pour favoriser une culture de l'égalité chez les publics jeunes
- Animer des groupes de travail, générer des mises en situation, stimuler les échanges au sein d'un groupe

## Journée 4 - 16 mai 2019

### Citoyenneté et usages numériques, comment accompagner les jeunes ?

La transition numérique et l'essor des techniques numériques, principalement l'informatique et Internet, prennent souvent de vitesse les institutions et sociétés, faisant ainsi émerger de nombreuses questions sur les enjeux sociétaux et éthiques de la révolution numérique.

Dans ce contexte, la plupart des discours officiels sur les enjeux du numérique mettent l'accent sur la nécessité d'acquérir des compétences clés dans le domaine des technologies numériques afin de maîtriser leurs usages dans la vie privée, sociale ou professionnelle. Cette éducation au numérique vise essentiellement à développer des « usages sûrs et critiques », mais rarement à susciter une réflexion sur l'avènement d'une citoyenneté numérique.

**La quatrième journée de formation-action** propose de revenir sur la question des **enjeux sociaux et citoyens du numérique** et centrera les réflexions sur **les compétences, les attributs et les comportements** favorisant l'exploitation par les publics jeunes des avantages et des opportunités offertes par le « monde en ligne » tout en renforçant leur résilience face aux dommages potentiels.

#### Objectifs :

- Identifier les enjeux sociaux et les défis citoyens auxquels font face tous les utilisateurs des technologies numériques
- Interroger la place de l'utilisateur du numérique entre « réservoir de données personnelles » et « citoyen capable d'influer sur son avenir et sur celui du collectif »
- Repenser le travail d'accompagnement social dans un contexte de dématérialisation et de relation virtuelle,
- Explorer des outils qui favorisent la collaboration avec les jeunes

## Journée 5 - 18 juin 2019

### "Être jeune est-il dangereux pour la santé" ?

Les inégalités sociales et territoriales de santé sont une réalité mal connue en France, elles concernent pourtant une partie de la jeunesse qui cumule déjà des difficultés faisant obstacle à leur insertion sociale et professionnelle.

Concluant le cycle de formation-action, **la cinquième journée thématique** propose de faire le point sur :

- les **problèmes les plus souvent associés à la question de la santé des publics jeunes**
- la **place accordée aux jeunes** par la puissance publique dans les politiques de santé.

#### Objectifs :

- Repérer l'évolution des politiques de santé à l'égard des jeunes en France
- Produire les constats d'écart entre politique publique et accès aux droits à la santé, entre besoins et demandes des jeunes.
- Interroger le phénomène de la pénétration du numérique dans le domaine de la santé et les changements qu'il opère en terme d'accès à l'information, d'accès au soin mais aussi de surveillance de l'utilisateur, jeune en particulier.

## Journée de Restitution – 25 septembre 2019

Cette journée sera consacrée à la communication et à la mise en débat des productions des journées de formation et des inter-sessions. Son contenu et sa forme seront co-construits avec les participant.e.s , à partir de cette trame prévisionnelle :

- Présenter l’outil expérimental et de ses usages par les participant.e.s,
- Relater les expériences conduites par les participant.e.s à partir de l’outil et leurs effets sur eux-mêmes et sur les jeunes,
- Présenter des indicateurs d’évolutions sur : l’essaimage de la démarche auprès des pairs, l’enrichissement des projets, l’impact sur la structure
- Restituer les échanges les plus significatifs et les productions issus des journées de formation-action
- Etablir un bilan de la formation-action expérimentale du point de vue de son contenu et ses méthodes pédagogiques

La capitalisation de l’expérience, dont la forme et le contenu restent à déterminer, aura été menée et diffusée à cette occasion.